



FIBRILLE 20mm

FIBRES POUR BETONS ET MORTIERS



FIBRILLE 20MM
100G - B2127
1KG - R364
FUT 60L - BF2113

FIBRE DE
POLYPROPYLENE
VIERGE



FIBRILLE AGIT AU
COEUR DES BÉTONS
ET MORTIERS.

UTILISATIONS :

Supprime le treillis soudé anti fissuration. Augmente la résistance mécanique.
Augmente la cohésion du mélange. Limite la formation des fissures de retrait.
Réduit la perméabilité. Sans danger pour l'utilisateur.
Utiles pour : Dallages - Radiers piscines - Glissières de sécurité - Pistes forestières
Crépissages - Enduits de façades - Bétons désactivés - Bétons légers - Préfabrications

MODE D'EMPLOI :

FIBRILLE s'introduit en début de gâchée dans la bétonnière ou à l'arrivée dans la toupie.
Laisser tourner quelques minutes.

DILUTION / INFO TECHNIQUE :

DOSE :
Pour 1 m³ : 1 sachet de 1kg
Pour un sac de ciment : 1 sachet de 100 g

SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Aspect : Solide blanc / Longueur : 20mm ± 1mm / Section : Rectangulaire
Résistance à la traction : 300-400 MPa / Module de Young : 1000-2500 MPa / Allongement : 20-25%
Stockage : stocker dans son emballage d'origine dans un lieu sec, ventilé et protégé.
Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur www.roga.fr

Essai préalable recommandé.

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33
www.roga.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

